

Durée :

- Formation à temps plein sur 9 mois
- 800 h en centre de formation,
- 420 h en entreprise,
- de septembre à mai.

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

📞 Tél. 02 35 95 97 04

✉ cfppa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu

Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

🌐 www.naturapole.fr

Jardinier Paysagiste Par Unités Capitalisables

Objectifs de la formation

Le CAPa est un diplôme de niveau 5 (ancienne nomenclature) / 3 (nouvelle nomenclature Europe). Il permet à son-sa titulaire d'entrer dans la vie professionnelle en tant que jardinier-e d'espaces verts.

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois.
- Ne pas avoir bénéficié d'une formation certifiante financée par la Région Normandie au cours des 12 derniers mois.

Conditions d'admission

- Avoir un projet professionnel déterminé et des aptitudes pour entrer en formation qualifiante,



Contenu de la formation

Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

UCARES :

- Conduite et suivi de la multiplication des végétaux d'extérieur.

Parcours de formation individualisé

D'autres contenus peuvent être étudiés en fonction des projets des candidats.

Evaluation - Validation

La formation est composée de 9 unités capitalisables. Ces unités capitalisables correspondent à des capacités professionnelles. On distingue les 7 unités capitalisables nationales, décrites dans un référentiel national des 2 unités capitalisables locales.

Le stagiaire passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 70 %

Démarches d'inscription :

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement :

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04
 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
 Fauville en Caux
 76640 Terres de Caux
 www.naturapole.fr